



DIRE L'INDICIBLE

*Mémoires d'un ambassadeur de France au Rwanda
(1993 - 1994)*

De nombreux ouvrages ont été publiés en France sur le drame rwandais. Mais très peu ont été rédigés par des témoins directs.

Jean-Michel Marlaud était ambassadeur de France à Kigali de mai 1993 à l'été 1994, alors que depuis 1990 le Rwanda connaissait une situation nouvelle, marquée par le multipartisme mais aussi par les conséquences de l'offensive lancée par le Front Patriotique Rwandais depuis l'Ouganda voisin. Il a assisté à la fin des négociations d'Arusha supposées faire cesser le conflit, puis a été impliqué dans les tentatives infructueuses pour mettre en œuvre les accords de paix. Enfin, il était présent à Kigali lors de l'attentat contre l'avion du Président Habyarimana, suivi par une vague d'assassinats politiques, la reprise des combats et le génocide.

Cet ouvrage, rédigé à partir de souvenirs personnels et des archives de l'ambassade, n'est pas un plaidoyer ni un réquisitoire, mais un effort d'analyse pour essayer de tirer des leçons de ces tragiques événements.

Après le Rwanda, Jean-Michel Marlaud a été ambassadeur de France en Bolivie, en Nouvelle-Zélande, en Colombie et en Afghanistan, et a occupé différents postes au sein du Quai d'Orsay.

Illustration de couverture : le lac Kivu (Rwanda), © Pixabay

ISBN : 978-2-14-028039-9

18,50 €



9 782140 280399



Jean-Michel Marlaud

DIRE L'INDICIBLE

*Mémoires d'un ambassadeur de France
au Rwanda (1993 - 1994)*

L'Harmattan

conséquence compliquaient encore la recherche d'une solution. À plus long terme, il était raisonnable de s'interroger sur la viabilité de certaines clauses des accords d'Arusha, dont le financement était loin d'être assuré.

Mais ces interrogations ne signifiaient pas, selon moi, que l'échec était inéluctable. La position unanime adoptée par la communauté internationale sur la CDR mécontentait fortement le FPR, mais présentait le double avantage de mettre fin en principe au blocage des institutions et de contraindre le seul parti ouvertement hostile aux accords d'Arusha à en accepter les principes. L'accord qui avait été trouvé sur l'administration de la zone tampon et les missions conjointes du gouvernement et du FPR aux Nations-Unies et auprès des institutions de Bretton Woods montraient que l'affrontement n'était pas forcément systématique. La présence de 2 500 Casques bleus constituait un élément stabilisateur. Enfin, la communauté internationale avait entre ses mains deux atouts majeurs : exsangue, le pays avait un besoin vital de financements extérieurs, mais ceux-ci ne seraient pas versés tant que le gouvernement de transition ne serait pas mis en place. Par ailleurs, la durée du mandat de la MINUAR n'était que de six mois renouvelables, ce qui assurait qu'un réexamen périodique de la situation aurait lieu.

Comme mes collègues, j'étais conscient des risques considérables de dérapages et de violences, mais nous n'envisagions pas l'hypothèse d'un génocide, malgré les signaux inquiétants que constituait l'existence de Kangura ou RTLM.

De toute façon, pour moi comme pour les autres diplomates présents sur place, il n'existait qu'une manière d'éviter la catastrophe : le succès des accords de paix, qui demeurerait la priorité, au détriment sans doute d'une perception lucide de la situation réelle dans le pays. Le scénario d'une disparition brutale du chef de l'État n'avait pas été envisagé.

La France restait un acteur majeur, mais la première place revenait désormais aux Nations-Unies, comme nous l'avions souhaité.

La population était à bout de souffle, mais n'avait pas son mot à dire, le jeu étant concentré entre les mains de quelques acteurs.

III

DE L'ATTENTAT À LA FIN DE MA MISSION (6 avril - juillet 1994)

I/ Le mercredi 6 avril 1994

La journée du 6 avril s'était déroulée de façon assez calme, le président Habyarimana étant parti pour un sommet régional réunissant le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie à Dar Es Salam, où s'était donc momentanément déplacé le centre de l'action.

Un peu après 20h15 le téléphone de la résidence retentissait : Énoch Ruhigira, le directeur de cabinet du chef de l'État, m'appelait pour me dire que, en route pour l'aéroport où il allait l'accueillir, il avait vu l'avion présidentiel être touché par un tir et s'écraser.

À ce moment, nous n'avions pas d'informations sur la liste des passagers, en dehors du président Habyarimana et de nos trois compatriotes, membres de l'équipage. Très rapidement, nous avons su que se trouvaient aussi dans l'avion notamment le président du Burundi, le chef d'état-major des Forces armées rwandaises et le chef de la garde présidentielle.

Nous étions en période de vacances de Pâques et l'ambassade était particulièrement dégarnie : le conseiller/consul était à Nairobi pour passer un examen professionnel et son épouse (comptable) l'avait accompagné. L'attaché de défense se trouvait à Paris.

J'ai aussitôt demandé que l'on mette en alerte le réseau de sécurité de la communauté française. Notre réseau fonctionnait sur les mêmes principes qu'ailleurs : selon leurs lieux de

résidence, nos ressortissants étaient regroupés en « îlots » à la tête desquels se trouvaient un responsable et généralement deux adjoints. À cette époque où n'existaient ni Internet ni SMS, ce dispositif permettait de démultiplier les relais d'alerte. Chefs d'îlots et adjoints étaient dotés d'appareils radio permettant de garder le contact même en cas de rupture ou saturation du réseau téléphonique. Des réunions hebdomadaires ou bimensuelles, selon le degré de tension, permettaient de faire le point et d'avoir un état à peu près à jour des présents et des absents. Dans une situation comme celle-ci la consigne était simple : rester où l'on se trouvait. J'ai évidemment aussitôt appelé le ministère à Paris pour informer nos autorités de ce qui venait de se passer. À cette heure de fermeture des bureaux, je n'ai pu joindre qu'un jeune collègue de permanence. Enfin, j'ai pris la voiture pour me rendre à l'ambassade. Quoique la distance ne dépasse pas quelques centaines de mètres, il y avait plusieurs barrages sur la route, mais je suis passé sans difficulté majeure.

De retour à la résidence dans la nuit, nous avons entendu des rafales et des coups de feu assez proches sans savoir néanmoins d'où ils provenaient. Le plus probable (mais je n'en ai pas la certitude) est qu'il s'agissait de l'assassinat d'Agathe Uwilingiyimana, Première ministre, du parti d'opposition MDR, et des dix Casques bleus belges chargés d'assurer sa protection. Les locaux du PNUD où elle s'était réfugiée étaient en effet proches de la résidence.

Dès la nuit du 6 au 7 avril ont donc commencé les assassinats de personnalités politiques d'opposition, sans que ces meurtres s'accompagnent de façon visible d'une tentative de prise du pouvoir qui se serait traduite par des déclarations, la constitution d'un gouvernement ou d'une junte, des initiatives politiques... Il est vrai que deux des dirigeants considérés comme faisant partie des extrémistes hutu, Elie Sagatwa, chef de la garde présidentielle, et Deogratias Nsabimana, chef d'état-major des FAR, se trouvaient dans l'avion présidentiel et avaient donc péri avec les autres occupants.

2/ Le jeudi 7 avril

Le lendemain à l'aube, alors que la radio annonçait la mort des deux chefs d'État, indiquant que l'avion avait été abattu « dans des circonstances inconnues » et diffusait un message du ministre de la Défense appelant la population au calme, je me trouvais à nouveau dans mon bureau de l'ambassade. Mon téléphone sonnait et j'entendais à l'autre bout du fil Faustin Twagiramungu. Celui-ci s'était caché et la garde présidentielle le cherchait pour le tuer. Réfugié chez un Américain, il n'allait pas pouvoir y rester et craignait d'être bientôt découvert. Il me demandait donc d'envoyer des militaires le chercher et le conduire en lieu sûr. Je lui ai rappelé que, depuis le retrait des troupes françaises, le détachement de sécurité de l'ambassade n'était composé que de trois policiers et lui ai promis de prévenir immédiatement M. Booh-Booh, ce que j'ai fait aussitôt après avoir raccroché. La MINUAR est alors intervenue, non sans mal, pour le mettre à l'abri.

Quelques instants plus tard, je recevais coup sur coup deux appels téléphoniques de la fille du président Habyarimana (que je n'avais jamais rencontrée et dont j'ignore le prénom). Dans la première communication, elle me disait avoir entendu deux fortes explosions retentir au moment où l'avion se préparait à atterrir. Selon elle, il ne faisait aucun doute qu'il s'agissait de tirs. L'avion avait pris feu et s'était écrasé contre la résidence présidentielle au point, disait-elle, que la garde avait d'abord cru à une attaque contre celle-ci. Elle imputait la responsabilité de l'attentat au FPR et me mettait en communication avec un responsable de la garde présidentielle, qui confirmait ses propos et précisait que les tirs venaient « de la grande plaine au-delà de Kanombe » (sur la route de Rwamagana), propos que j'ai rapportés à Paris en précisant que seule une enquête internationale permettrait de recueillir des éléments précis.

Peu après ce premier entretien, elle me rappelait pour m'indiquer que la famille craignait pour sa sécurité et me demander de transmettre à Paris une demande d'envoi de « quelques éléments » qui pourraient épauler la Garde

présidentielle. Alors que je lui rappelais la présence de la MINUAR, elle a catégoriquement écarté l'idée de demander quoi que ce soit à l'ONU, soulignant que le Représentant spécial avait la confiance de son père, mais que le Général Dallaire était « partial ». Quant à la Belgique, elle allait jusqu'à se demander si elle n'avait pas participé à l'attentat (rumeur qui allait se propager et compliquer sérieusement l'action de la MINUAR).

- Assassinats et massacres

Les mauvaises nouvelles se sont vite multipliées : nous avons appris l'assassinat de la Première ministre, des ministres des Affaires étrangères, des Affaires sociales... Le sort d'autres personnalités, sans être toujours très clair, était aussi inquiétant : dès le matin du 7, Faustin Twagiramungu me faisait part de l'arrestation par la garde présidentielle du ministre de l'Information et de sa famille, de la disparition du ministre de l'Agriculture, arrêté ou en fuite, de l'arrestation (en fait, il avait été assassiné) du président de la Cour Constitutionnelle et du candidat du Parti libéral favori pour l'élection à la présidence de l'Assemblée nationale, du meurtre du directeur de cabinet du ministre des Affaires étrangères... Ces annonces nous affectaient d'autant plus qu'il ne s'agissait pas seulement pour nous d'interlocuteurs politiques : nous rencontrant de façon très régulière, nous avions noué avec certaines de ces victimes des relations personnelles parfois fortes. C'était le cas par exemple avec la Première ministre ou avec le ministre des Affaires sociales, Landwald Ndasingwa, resté un homme simple et accessible dont l'épouse, Canadienne francophone, était unanimement appréciée elle aussi. Tous deux ont été assassinés avec leurs deux enfants, adolescents revenus du Canada pour passer les vacances de Pâques en famille, et deux Casques bleus ghanéens chargés de leur protection. Sur le moment, l'identité de leurs meurtriers n'était pas précisée même s'il semble peu douteux qu'il s'agissait de la garde présidentielle. Outre ces assassinats politiques, qui frappaient en priorité des politiciens d'opposition majoritairement hutus, l'ambassade était informée de massacres, ses sources étant des ressortissants

français ou des ecclésiastiques de toutes nationalités. Dès le 7 avril, un de nos compatriotes était témoin à Kigali de l'assassinat de 3 adultes et un enfant tutsi par des militaires, tandis que le meurtre de prêtres rwandais (sans autre précision) nous était signalé vers Ruhengeri et que « des Tutsi » réfugiés auprès de missionnaires adventistes étaient tués à Byumba par une foule de paysans armés de machettes. Le lendemain matin, plusieurs membres de notre communauté assistaient au massacre de 11 personnes, Tutsi ou opposants, au « village français »⁽²⁷⁾, tandis qu'un prêtre français nous apprenait que 400 à 500 personnes, réfugiées dans une église à Nyamirambo, en avaient été sorties de force et abattues pour la plupart, par quelques éléments de la garde présidentielle accompagnés de miliciens et de bandits. Tard dans la soirée, nous étions informés de la mort d'un Père blanc français près de la frontière avec le Burundi, alors que la communauté tutsi affolée à la suite d'incidents s'était réfugiée dans sa paroisse. Dans ce cas comme au village français, la responsabilité était imputée à « des militaires », sans plus de précisions (la garde présidentielle ?).

Dans la nuit du 8 au 9, un entretien avec des Pères blancs me permettait de recueillir plus d'informations : un massacre à Remera le 7 avril avait abouti à la mort de 11 prêtres, des deux ethnies et d'opinions politiques diversifiées, et de 9 jeunes filles de l'institut séculier Vita et Pax. Les auteurs étaient des militaires. Près de Gisenyi (au nord), 3 prêtres et 2 professeurs avaient aussi été tués (sans autre détail). Le 8 avril à Nyundo, 3 prêtres, un frère et 25 professeurs avaient été assassinés au petit séminaire et, à Kigali, des personnes réfugiées dans une église avaient été abattues tandis que des blessés se trouvant dans un centre de santé à Masaka avaient été achevés dans leur lit. La responsabilité en incombait à des militaires. La maison régionale des Pères accueillait 200 Tutsi craignant pour leur vie après la mort de 3 jeunes filles appartenant à la Jeunesse ouvrière chrétienne.

²⁷ Ce terme recouvrait un ensemble de villas habitées par nos ressortissants, en majorité des coopérants.

Enfin, le 11 avril, un entretien avec un autre prêtre français nous apprenait qu'une centaine de personnes, tutsie, s'étaient réfugiées dans sa paroisse après la mort de 3 enfants tués par une foule armée de pierres et de machettes. Un calme précaire avait été rétabli grâce à l'interposition de 9 gendarmes.

Ces différentes informations montraient que les assassinats de personnalités politiques s'accompagnaient d'exactions et de massacres frappant parfois des opposants, mais surtout des Tutsi. En revanche, les auteurs étaient indiqués de façon vague sans que l'on puisse savoir jusqu'à quel point d'autres éléments de l'armée que la garde présidentielle étaient impliqués et sans que l'on puisse analyser jusqu'à quel point ces actes étaient planifiés et organisés. La gendarmerie était intervenue une fois pour rétablir le calme et le rôle des autorités locales n'était jamais évoqué, comme il le sera souvent dans les assassinats ultérieurs.

- Impuissance de la MINUAR

Face à cette explosion de violence, la MINUAR était impuissante, en raison notamment des barrages dressés dans Kigali par l'armée rwandaise. Elle s'est montrée incapable, dans la matinée, d'assurer la sécurité d'une réunion qui devait se tenir entre l'état-major des Forces armées, le Représentant spécial et les ambassadeurs des pays observateurs, dont l'objectif était à la fois de dissuader l'état-major de prendre le pouvoir et de chercher une solution permettant de combler le vide institutionnel. De ce fait, cette réunion, qui nous aurait permis d'agir de façon concertée, n'a pas eu lieu. La MINUAR ne parvenait pas non plus à assurer la protection des personnalités rwandaises.

Devant cette dégradation, je suggérai au ministère en fin de matinée un appel très ferme du Conseil de Sécurité aux forces armées rwandaises pour qu'elles coopèrent avec la MINUAR au lieu d'entraver son action, sans me faire d'illusion excessive sur les résultats de cette exhortation. Cette suggestion était reprise le jour même et notre Représentation permanente à

New York recevait instruction de se mettre aussitôt en contact avec le Secrétariat général à cette fin.

En même temps, nous constatons que les rafles s'étendaient à tous les Tutsi, à l'initiative de la garde présidentielle. La gendarmerie rwandaise confirmait ces informations, se disait légaliste, mais impuissante et affirmait avoir vainement fait appel à la MINUAR.

Je conclusais mon message de la façon suivante : « Aucune autorité ne semble pour l'instant en mesure d'intervenir, soit qu'elles ne puissent être contactées, soit qu'elles avouent leur impuissance ».

- Reprise des combats

La situation continuait à se dégrader dans l'après-midi du 7 avril. Le FPR reprenait en effet les combats, dans le nord du pays depuis Mulindi, mais aussi en plein Kigali, avec les 600 hommes cantonnés au Parlement. En fin d'après-midi, Jacques-Roger Booh-Booh m'informait que le FPR avait indiqué à la MINUAR que, si l'ordre n'était pas rétabli d'ici la nuit, il lancerait une offensive généralisée. L'aggravation des combats, y compris à l'arme lourde, ajoutait au chaos ambiant et rendait les déplacements à peu près impossibles, y compris pour des tâches aussi élémentaires que d'approvisionner l'ambassade, sans compter les coupures téléphoniques. Cette dégradation en 24 heures à peine était assez forte pour que Paris et Bruxelles interrogent leurs ambassadeurs sur l'opportunité d'envisager l'évacuation de nos ressortissants, comme les Américains l'avaient fait par convoi routier en catimini, sans nous en informer. Quelques couples mixtes (franco-rwandais) avaient déjà pris la décision de venir se réfugier à l'ambassade et seraient ultérieurement les premiers à être évacués. Avec mon collègue belge, nous avons conjointement décidé de répondre par la négative à l'évacuation en question, tout en recommandant de la préparer. Tout espoir de redresser la situation n'était peut-être encore pas perdu et le départ des communautés étrangères laisserait le champ libre à la violence, sans aucune chance de l'interrompre.

En l'absence de l'attaché de défense, son remplaçant, le colonel Maurin, et moi-même avons rencontré le même jour le colonel Bagosora, directeur de cabinet du ministre de la Défense, qui était en dehors du pays. Nous avons insisté sur la nécessité de reprendre le contrôle de la situation, sur la sécurité de nos ressortissants et sur le caractère indispensable d'une bonne coopération entre les forces armées rwandaises et la MINUAR. Notre interlocuteur, qui était en réunion avec le Général Dallaire et le chef d'état-major de la gendarmerie au moment de notre arrivée, nous a affirmé que son objectif était de ramener la situation au calme le plus rapidement possible, tout en attribuant les exactions à des éléments incontrôlés de la garde présidentielle. Dans mon commentaire, j'admettais que, selon nos informations, il était exact que cette dernière était à l'origine de ces crimes et qu'elle avait été privée de ses chefs par l'attentat. Je qualifiais néanmoins la thèse selon laquelle il s'agissait d'éléments « incontrôlables » d'invérifiable.

Enfin, dans la soirée du 7 avril, le chef d'état-major de la gendarmerie m'appelait pour m'informer de la constitution d'un « comité de salut public ». Parmi les quelques noms cités parmi ses membres ne figurait pas le colonel Bagosora. Mon interlocuteur m'affirmait que le comité avait publié un communiqué appelant au calme, se référant aux accords d'Arusha et demandant que les mesures nécessaires au rétablissement de la sécurité soient prises. Son intention était de se réunir avec les partis politiques pour voir comment combler le vide institutionnel.

3/ Le vendredi 8 avril

Les combats entre forces armées et FPR se sont poursuivis avec une intensité variable pendant la nuit, avec quelques tirs à l'arme lourde, et ont repris avec violence dès l'aube. Nous avons appris que la maison du directeur de la Caisse française de Développement avait été touchée par un obus. Lui-même et son épouse étaient heureusement indemnes.

- Accueil à l'ambassade de personnalités rwandaises

Dès la veille au soir, un certain nombre de personnalités rwandaises étaient venues demander l'asile à l'ambassade, pour elles-mêmes et leurs familles. Il s'agissait de quatre ministres (Jeunesse, Enseignement supérieur et recherche, Fonction publique, Commerce), du directeur de la Banque nationale et du directeur du Programme national d'Action sociale. La famille du ministre de la Défense (lui-même absent) était aussi présente. Au total, une cinquantaine de personnes. J'ai aussitôt informé le ministère et la MINUAR, en leur communiquant une liste nominative, et je les ai installés dans le consulat, qui se trouvait près de l'entrée de l'ambassade. Cette solution présentait l'avantage de les maintenir à une certaine distance de la chancellerie et d'éviter par conséquent toute promiscuité qui aurait pu entraver notre liberté de parole. En revanche, elle ne permettait pas de contrôler les allées et venues de ces personnes, une fois admises au sein de l'ambassade. Les conditions d'accueil étaient par ailleurs des plus précaires, en l'absence d'eau, d'alimentation ou de latrines.

Le 8 au matin (le message envoyé à Paris porte la date du 7, mais la numérotation des télégrammes montre que c'est une erreur), la liste s'était allongée : quatre autres ministres (Transports, Plan, Famille et Santé) s'étaient ajoutés, ainsi qu'un futur ministre désigné par Faustin Twagiramungu (Enseignement supérieur et recherche), un ancien ministre (Information) et quelques hauts fonctionnaires (président de la Cour des Comptes, directeurs généraux de la Sonarwa, une entreprise publique, et du Plan). Avec les familles, une centaine de personnes au total.

La décision de les accueillir m'a parfois été reprochée et les critiques se sont notamment focalisées sur la présence de Ferdinand Nahimana, en raison du rôle joué par ce dernier auprès de RTLM. Pourtant, au Burundi voisin, après l'assassinat du président Ndadaye, les membres du gouvernement s'étaient réfugiés à l'ambassade de France et cela avait contribué à rendre possible un règlement de la crise. Par

ailleurs, Ferdinand Nahimana faisait partie des ministres désignés au sein du futur gouvernement de transition et, comme l'a rappelé Faustin Twagiramungu dans une lettre adressée le 25 mai 1998 à la mission Quilès, « il n'avait jamais fait l'objet de contestation, ni par les partis politiques de l'opposition intérieure, ni par le FPR au moment des consultations pour la publication de la liste des ministres du GTBE ».

Conscient des risques sécuritaire et politique que représentait cette arrivée de membres du gouvernement et de leurs familles dans l'enceinte de l'ambassade, je me suis adressé à plusieurs reprises à la MINUAR pour lui demander, soit de les emmener ailleurs en lieu sûr, soit d'assurer une protection minimum de l'ambassade. Ces demandes sont restées sans réponse. Par ailleurs, des fax étaient régulièrement envoyés au ministère des Affaires étrangères donnant la liste actualisée des Rwandais réfugiés à l'ambassade. Leur évacuation à la fin de l'opération Amaryllis a été formellement approuvée par un télégramme du 10 avril signé par le directeur des affaires africaines et malgaches.

J'avais donné pour instruction d'accueillir tous les responsables qui se sentaient menacés et il n'y a pas eu de distinction opérée selon les appartenances politiques des uns ou des autres. Pourtant, un point mérite réflexion : presque aucun dirigeant de l'opposition ne s'est réfugié à l'ambassade. Les seules personnalités importantes à l'avoir fait étaient Pascal Ndengejeho, ancien ministre de l'information (MDR) et Alphonse Nkubito, procureur général et président du comité de liaison des ONG des droits de l'Homme. L'ambassade de France n'était d'ailleurs pas le choix initial de ce dernier, puisqu'il s'était d'abord rendu chez mon collègue belge. Celui-ci, jugeant à juste titre que sa venue faisait peser un risque sur son ambassade, m'a téléphoné pour me demander de le recevoir. Alphonse Nkubito a donc quitté une représentation diplomatique pour une autre, avec des risques réels d'être assassiné en chemin.

Cette présence quasi exclusive des partisans du président Habyarimana signait l'échec de la politique que j'avais tentée

conjointement avec l'ambassadeur de Belgique, pour convaincre les Rwandais qu'il n'y avait pas schématiquement des Français pro-Hutus et des Belges pro-Tutsis, et que nous étions véritablement les uns et les autres attachés aux accords d'Arusha.

- Tentative de sauver les accords d'Arusha

Le 8 avril dans la matinée, les ministres réfugiés à l'ambassade, à l'exception de Justin Mugenzi, se sont retrouvés dans mon bureau en m'informant d'une réunion qui avait été prévue entre le conseil militaire de crise et les partis et qui devait se tenir dans la journée. Ils semblaient totalement désemparés. Au cours de cette réunion, un schéma a été esquissé en trois volets :

- combler le vide institutionnel en demandant aux partis qui le pouvaient de remplacer les ministres morts ou disparus et en désignant un successeur intérimaire au chef de l'État,
- obtenir de l'armée qu'elle reprenne en main les éléments incontrôlés de la garde présidentielle et lancer un appel à l'arrêt immédiat des combats,
- réaffirmer l'attachement aux accords d'Arusha et la volonté de les mettre en œuvre.

En rendant compte de cette réunion à Paris, je soulignais que ce schéma restait fragile, les dirigeants rwandais semblant inconscients de la situation sur le terrain et raisonnant comme s'ils avaient beaucoup de temps et pouvaient encore se permettre des manœuvres politiciennes. Ce commentaire m'était notamment inspiré par leurs réactions lorsque je leur avais suggéré, à propos d'Arusha, de confirmer leur accord sur le partage institutionnel retenu et sur la nomination de Faustin Twagiramungu comme Premier ministre du gouvernement de transition, qui avait provoqué de leur part une vague de propos en total décalage avec la réalité. Contrairement à ce qui a pu être parfois écrit, le gouvernement intérimaire n'a pas été mis en place dans mon bureau.

- *Mise en place du gouvernement intérimaire*

Un peu après 20h le même jour, Justin Mugenzi me téléphona pour m'informer des conclusions de la réunion qui venait de s'achever entre les militaires et les partis politiques. Le président du Conseil National de Développement (Parlement) devenait président de la République par intérim. Quelques nouveaux ministres étaient nommés, dont il me donnait les noms. Le nouveau chef de l'État allait rendre public un message appelant à l'arrêt des combats, au respect des biens et des personnes et au retour au calme, et annonçant l'entrée en fonction du nouveau gouvernement. Selon mon interlocuteur, celui-ci avait un programme tenant en deux points : assurer la gestion régulière de l'État et continuer la négociation avec le FPR pour la mise en place dans les six semaines des institutions prévues par les accords d'Arusha.

Dans mon compte-rendu pour Paris, j'estimais que ces décisions étaient les plus conformes possibles aux accords d'Arusha : le choix du président du Parlement respectait la Constitution en vigueur et n'était pas contraire à ces accords. La répartition des nouveaux portefeuilles correspondait au partage qui avait été prévu entre les partis politiques. Je soulignais toutefois que deux critiques majeures pouvaient être adressées à ce nouveau gouvernement. D'une part, les membres du PSD qui avaient participé à la réunion n'étaient pas représentatifs de leur groupe politique. D'autre part, au sein du MDR et sans doute du Parti libéral, dont le nouveau ministre était inconnu de nous, un glissement avait été opéré en faveur du « Hutu-Power ».

Certains commentateurs se sont étonnés que j'aie continué à avoir des contacts avec le gouvernement intérimaire, car le chef de l'État par intérim et de nombreux ministres se sont révélés ultérieurement être des complices, voire des instigateurs, du génocide.

Mais, si la MINUAR avait été capable d'assurer la sécurité de la réunion prévue le matin du 8 avril, j'aurais pu continuer à placer mon action dans le cadre multilatéral que j'avais toujours suivi. Dès lors que ce n'était pas possible, je ne pouvais pas m'abstenir, dans la situation de crise que nous vivions, de

maintenir le contact. Par ailleurs, au moment où ce nouveau gouvernement a été constitué, sa future évolution n'apparaissait pas comme inéluctable. Le fait que plusieurs de ses membres soient des anciens proches du défunt président n'en faisait pas nécessairement des génocidaires. D'autres, tels qu'Énoch Ruhigira, directeur de cabinet et homme de confiance du chef de l'État, n'ont pas suivi cette voie criminelle. Ce sentiment était d'ailleurs partagé par Faustin Twagiramungu.

Lors d'un entretien que nous eûmes le 26 mai, donc plus d'un mois et demi après, il estimait encore qu'il y avait des modérés du côté du gouvernement, mais que ceux-ci n'osaient pas se dissocier de peur d'être assassinés. Parmi eux se trouvaient, selon lui, certains officiers supérieurs et le chef d'état-major de la gendarmerie, Augustin Ndingilymana. Pourtant, ce dernier avait laissé les massacres se développer alors qu'en tant qu'officier le plus gradé et commandant de la gendarmerie, il aurait pu les arrêter. Il est vrai que, selon un autre de mes interlocuteurs, l'ambassadeur du Rwanda à Kampala, assez proche de l'opposition pour que le FPR lui propose plus tard un portefeuille ministériel qu'il refusa, cette passivité s'expliquait parce qu'étant originaire de Butare, au sud du pays, il ne faisait pas le poids face aux officiers du nord, et parce que les gendarmes n'auraient pas osé s'en prendre à la garde présidentielle pour faire cesser les massacres.

Ceux-ci apparaissaient en effet à ce moment, comme l'action d'éléments incontrôlés, surtout issus de la garde présidentielle, plutôt que comme une action planifiée. Or, certaines forces, au premier rang desquelles la gendarmerie, semblaient légalistes et en mesure de contribuer à rétablir l'ordre, si l'instruction leur en était donnée et si un cessez-le-feu pouvait être conclu avec le FPR. Cela supposait d'avoir une autorité civile disposant d'un minimum de légitimité et les premières déclarations du nouveau gouvernement semblaient aller dans le bon sens. Enfin, le déséquilibre des forces entre les FAR et le FPR était tel que l'on pouvait espérer que les militaires ne se lanceraient pas dans une escalade non seulement criminelle, mais aussi suicidaire pour eux, tant il semblait évident qu'ils seraient incapables de résister au Front

patriotique. L'autre terme de l'alternative était de laisser le champ libre au comité de salut public. Enfin, dès lors que nous tentions de contribuer à un retour au calme, puis que notre priorité devenait l'évacuation de nos ressortissants et plus largement de la communauté étrangère, je vois mal comment j'aurais pu me dérober à des contacts avec les seules autorités joignables.

Un entretien du vice-président du Front, Patrick Mazimhaka, avec les ambassadeurs européens à Kampala le 13 avril, montre combien la situation était alors encore fluide aux yeux mêmes des dirigeants du FPR, avec l'espoir d'une possible reprise en mains. Il illustre aussi le fait qu'à ce moment-là l'hypothèse d'un génocide n'était pas envisagée, puisque lui-même ne la mentionne à aucun moment. Enfin, il éclaire le refus du FPR de laisser la MINUAR intervenir.

Patrick Mazimhaka explique en effet à mes collègues qu'après « l'accident d'avion », un comité de crise s'est constitué à Kigali tandis que la Garde présidentielle se livrait à des tueries visant notamment les politiciens de l'opposition démocrate. Certains cadres militaires des Forces armées rwandaises, ajoutait-il, ont alors cherché à contacter le FPR via la MINUAR pour coopérer à la reprise en mains des « éléments militaires incontrôlés ». Le FPR a donné son accord de principe, mais n'a pas pu (encore, dit-il le 13 avril) identifier ces unités de l'armée susceptibles de contribuer au maintien de l'ordre. Le Front patriotique essayait de rétablir cet ordre, avant de chercher à constituer un gouvernement avec les forces politiques ayant signé les accords d'Arusha et présentes à Kigali. Le vice-président du FPR disait craindre une extension des massacres à tout le pays, car ceux-ci semblaient planifiés. En réponse à une question britannique, il avait précisé que son mouvement n'avait pas encore décidé d'inclure ou non le MRND dans ce futur gouvernement.

La MINUAR cherchait à aider les deux côtés à s'entendre, mais c'était difficile, car il n'y avait plus d'interlocuteurs du côté du gouvernement, qui s'était effondré. L'intervention de la MINUAR n'était pas nécessaire : le Front avait suffisamment de forces pour rétablir l'ordre lui-même. Un cessez-le-feu ou un

compromis n'était, selon lui, pas d'actualité avant la prise de Kigali.

Sauf erreur de ma part, ce n'est que le 19 avril qu'Alexis Kanyarengwe, lors d'une rencontre avec des journalistes ougandais à Mulindi, a employé le terme de génocide et dit que le MRND avait armé sa jeunesse militante pour préparer l'extermination des Tutsi et de l'opposition.

Quant au refus d'une intervention de la MINUAR, il était réitéré par Paul Kagame lors d'un autre entretien avec des journalistes ougandais (le 5 mai), au cours duquel il indiquait que son objectif prioritaire était de sauver des civils innocents des massacres de masse qui les menaçaient. La meilleure solution était selon lui la victoire militaire du FPR et l'intervention d'une Force internationale serait inutile ou gênante. Il n'y aurait pas de dialogue avec des adversaires qui avaient tué des enfants, des femmes, des hommes sans défense. Il réaffirmait ce refus de toute force internationale lors d'un autre entretien avec la presse, cinq jours plus tard.

- Assassinat de ressortissants français et décision d'évacuation

Le 8 avril en fin d'après-midi, nous apprenions qu'un militaire français et son épouse, Monsieur et Madame Didot, avaient été assassinés (nous serions informés un peu plus tard qu'un deuxième militaire français, Monsieur Maier, avait été tué en même temps que ce couple). D'après des Rwandais (Tutsi) qui, réfugiés chez eux, avaient été témoins de ces assassinats et s'étaient confiés à des employés de l'Hôtel Méridien tout proche, ils avaient été tués par des membres du FPR. Que cette dernière information soit exacte ou non, il était clair désormais que les ressortissants étrangers pouvaient être visés en tant que tels. Le soir même, la décision d'évacuation était prise.

Le rapport Duclert relève une incohérence de dates entre le compte-rendu de fin de mission des lieutenants-colonels Cussac et Maurin, indiquant avoir été informés dès le 7 avril en fin d'après-midi de la mort des Didot (le sort de l'adjudant-chef Maier était alors inconnu) et le télégramme diplomatique sur ce

sujet que je n'ai envoyé que 24 heures plus tard. Je n'ai pas d'explication satisfaisante sur ce point. J'ai communiqué l'information aux autorités françaises dès que je l'ai obtenue. Le lieutenant-colonel Maurin s'en était d'ailleurs montré assez mécontent, car il estimait que cette tragique nouvelle n'était pas confirmée de source sûre et qu'il était donc prématuré d'en faire état.

Cette évacuation, désormais inéluctable, allait laisser le champ libre aux forces en présence. Informé, le chef de l'État par intérim m'appela le 9 avril au matin. Il me répétait les motifs, selon lui, de la mise en place du nouveau gouvernement : éviter le vide institutionnel, donner des interlocuteurs à la communauté internationale et au FPR, veiller à la sécurité de la population. Il concluait en demandant l'aide de la communauté internationale « qui ne devait pas se limiter à l'évacuation des ressortissants étrangers en laissant les Rwandais à eux-mêmes ». Cet appel était relayé plus tard dans la journée par les trois ministres des Affaires étrangères, de la Santé et du Plan auprès du Nonce apostolique et des ambassadeurs des quatre pays observateurs (ce qui montre que nous n'étions pas les seuls à maintenir le contact avec ce gouvernement). Ils demandaient notre soutien pour l'arrêt des combats et la reprise des négociations avec le FPR. Nous devons selon eux aller plus loin que le contingent actuel, aider les autorités à rétablir l'ordre et empêcher le FPR de bouleverser l'équilibre politique des accords d'Arusha par une victoire militaire. Déclaration sincère ou duplicité ? Ces propos montraient en tout cas qu'ils étaient conscients du fait que la poursuite de la situation actuelle se solderait par la victoire militaire du FPR.

La décision d'évacuation m'était communiquée avec quelques éléments concrets. La MINUAR ne tenant plus l'aéroport, il s'agissait d'abord pour les éléments français d'en prendre le contrôle. L'évacuation débiterait le 9 au soir, mais il serait possible, dès le début de l'opération, de faire partir une cinquantaine de personnes, françaises ou étrangères, dont l'état de santé psychologique ou autre rendrait un départ prioritaire justifié. Dans cette première rotation, la très proche famille Habyarimana serait incluse (moins de dix personnes,

était-il précisé). Un message ultérieur revenait sur la notion de très proche famille : l'épouse, les enfants et les petits-enfants. Un peu plus tard dans la même journée, un télégramme à destination de New York précisait la portée de l'opération, baptisée Amaryllis, dont le but n'était pas de restaurer la stabilité au Rwanda, mais était purement humanitaire. On ne pouvait exclure à bref délai une reprise généralisée des affrontements et tout devait être fait sur le plan politique « pour que puisse s'engager le dialogue entre le nouveau gouvernement et le FPR ». Si la France n'entendait pas prendre l'initiative d'un retrait de la MINUAR, dont nous souhaitions le maintien si les circonstances le permettaient, nous ne nous y opposerions pas si d'autres en prenaient l'initiative.

La Belgique ayant décidé de quitter la Force des Nations-Unies après l'assassinat de ses soldats, ce départ de la MINUAR était inéluctable. L'impuissance des Casques bleus depuis le début des événements, en raison notamment de l'attitude des militaires et des miliciens, et le refus du FPR de la laisser intervenir, jetaient en toute hypothèse un doute sérieux sur l'utilité de les laisser sur place. Mais le signal n'en était pas moins catastrophique, en laissant le champ libre aux tueurs.

4/ L'organisation des évacuations

La priorité de l'ambassade a alors été d'obtenir l'assurance que nos avions militaires, chargés exclusivement de l'évacuation, pourraient se poser sans être pris à partie par les FAR ni le FPR. Ces assurances ont été obtenues, mais, alors que nous écoutions le bruit des moteurs des premiers appareils se posant dans la nuit du 8 au 9, nos cœurs étaient serrés.

La prise de contrôle de l'aéroport par les militaires français ayant été effectuée, l'évacuation s'est mise en place. Pour les Français, nous disposions des informations recueillies lors des réunions régulières de chefs d'îlots, grâce auxquelles nous avons pu aller les chercher et les rassembler à l'École française, centre de regroupement.

Si nos compatriotes ont été très affectés par les scènes d'horreur auxquelles certains ont assisté et par les circonstances traumatisantes d'un départ alors que déjà les cadavres étaient nombreux le long des routes, les conditions de leur départ n'ont pas suscité de leur part de critiques à l'encontre des autorités françaises. Le 15 avril 1994, le président de la section rwandaise de l'Association Démocratique des Français à l'Étranger ⁽²⁸⁾ adressait à la directrice des Français de l'étranger du Quai d'Orsay la lettre suivante :

« L'angoisse ressentie par les ressortissants français en ces moments difficiles s'est néanmoins trouvée atténuée grâce à l'organisation efficace du plan de sécurité mis en place par l'ambassade à Kigali. Nous soulignerons en particulier... :

- la mise en action du plan a montré sa parfaite organisation préalable grâce aux réunions fréquentes et régulières à l'initiative de l'ambassade regroupant les chefs d'îlots, les responsables de la sécurité et le représentant de notre association,
- la priorité d'ordre d'évacuation, voulue par l'ambassadeur, reconnue aux cas sensibles : couples mixtes...
- la disponibilité et la qualité d'écoute de l'ambassadeur aux problèmes qui lui étaient directement soumis,
- la prise en compte et l'accueil des ressortissants de toutes nationalités, ce qui fait honneur aux valeurs humanistes de la France... ».

En plus de nos ressortissants, des citoyens de nombreux autres pays ont été évacués par les militaires français (au total, environ 1 500 personnes de 25 nationalités différentes). À ma connaissance, le seul cas ayant donné lieu à un échange entre Paris et l'ambassade a concerné un groupe de 35 Libyens, compte tenu de l'état de nos relations avec ce pays à l'époque.

²⁸ Deux associations représentent les Français de l'étranger. La plus ancienne est l'Union des Français de l'Étranger (UFE) qui existe depuis 1927. En 1980 s'est créée l'Association Démocratique des Français de l'Étranger (ADFE), qui était majoritaire au Rwanda.

La décision a été prise de les évacuer. Je n'ai opposé aucun refus d'évacuation, à qui que ce soit, Rwandais ou étranger. Comme l'a indiqué l'Amiral Lanxade à la mission Quilès, les deux chaînes diplomatique et militaire sont strictement séparées pendant une opération d'évacuation. L'ambassade est néanmoins intervenue à plusieurs reprises auprès de la MINUAR pour que celle-ci mette des véhicules à notre disposition pour faciliter les départs, mais en vain.

Parmi les reproches qui ont été adressés à l'ambassade figure l'accusation d'avoir abandonné les employés locaux. En fait, Paris nous avait donné l'instruction de les évacuer. La question qui s'est posée à nous n'était pas celle de leur accueil à l'ambassade, celle-ci leur était évidemment ouverte. Mais à l'heure où l'avion a été abattu le 6 avril, chacun était chez soi. Nous ne savions pas où habitaient les Rwandais qui travaillaient à l'ambassade. Le réseau téléphonique était défaillant, les déplacements en ville dangereux. La question était de savoir comment les militaires français pourraient aller les chercher à leur domicile ou à l'endroit où ils s'étaient réfugiés ? À ma connaissance, un seul d'entre eux a réussi à joindre l'ambassade par téléphone : il s'agissait de Pierre Nsanzimana, employé au consulat, où il s'occupait des visas. Il a pu nous indiquer où il se cachait et j'ai demandé aux militaires d'aller le chercher. Lorsqu'ils sont revenus en m'indiquant ne pas l'avoir trouvé, j'ai répondu que je ne partirais pas tant qu'il n'aurait pas été récupéré. La deuxième tentative a été la bonne. Mais cette recherche dans un « quartier spontané », sans carte ni repère, a illustré les difficultés et les dangers d'une telle opération : ce n'est qu'après une longue errance dans un contexte de tension maximum que la chance leur fit rencontrer quelqu'un qui le connaissait et pouvait les guider jusqu'à lui. Ces accusations, me semble-t-il, reposent notamment sur le témoignage d'un employé du centre culturel, Vénuste Kayimake, qui a affirmé que l'on avait refusé de l'évacuer. Je n'ai été mis au courant, à aucun moment, de sa situation. Sans doute le sentiment le plus juste, sur cette question,

a-t-il été exprimé par le directeur de l'agence locale de la Caisse centrale de coopération. Celui-ci, dans une lettre qu'il m'adressait le 3 avril 1998 (au moment de la Mission Quilès) écrivait : « Je suis bouleversé par tout cela. J'éprouve deux sentiments opposés : d'une part je me souviens de ce que j'ai vécu, d'autre part, je lis que cela s'est passé différemment ». Nous sommes nombreux, parmi ceux qui étaient présents à Kigali en avril 1994, à avoir ressenti cette incompréhension devant les commentaires.

Ces éclaircissements ne signifient pas que je considère n'avoir aucune responsabilité dans ce qui reste une vérité indiscutable, le fait que très peu d'employés locaux aient été évacués. Comme je l'ai indiqué, le plan de sécurité de la communauté française reposait sur un système d'îlotage et une tenue à jour des adresses de nos ressortissants. Certes, dans tous les pays, ces plans concernaient les seuls Français. D'ailleurs, lors de la précédente évacuation au Rwanda, en 1990, nul n'avait soulevé la question des recrutés locaux. Mais, même dans une ville comme Kigali, où il était très difficile de se repérer en dehors du centre et alors que le GPS n'existait pas encore, j'aurais dû étendre aux agents de droit local cet îlotage, ce qui aurait peut-être permis de les secourir. Si le plan de sécurité avait inclus les recrutés locaux, je ne sais pas si les militaires français auraient accepté : de telles opérations, qui n'entraient pas dans leur mission, comprenaient des risques graves. Mais j'aurais dû néanmoins les inclure dans le plan. Cette question de la sécurité des recrutés locaux n'est pas limitée au Rwanda : lorsque, peu après mon arrivée à Kaboul, nous avons procédé à un exercice simulant une attaque terroriste contre l'ambassade, j'ai constaté que chaque agent expatrié disposait d'un gilet pare-balles, mais pas les agents locaux. À ma demande, cette anomalie a été corrigée aussitôt signalée, mais l'épisode montre que, vingt ans plus tard, il restait beaucoup à faire. Des leçons ont néanmoins été tirées de l'expérience rwandaise, puisque l'évacuation des employés afghans de notre ambassade a été organisée à l'été 2021 dès que l'hypothèse d'une fermeture du poste est devenue crédible.

Trois autres décisions d'évacuations de ressortissants rwandais ne travaillant pas à l'ambassade ont suscité des critiques.

La première concerne le départ des membres de la famille proche du président Habyarimana, partis dès le 9 avril avec le premier groupe de Français (sa fille m'avait appelé une nouvelle fois la veille, demandant avec insistance à être évacuée). Il s'agissait là d'une décision de Paris et nous en avons reçu instruction par télégramme signé du directeur des affaires africaines et malgaches.

À l'inverse, il nous a été reproché d'avoir tardé à sortir de l'Hôtel des Mille Collines les enfants d'Agathe Uwilingiyimana, la Première ministre assassinée dans la nuit du 6 au 7 avril. Je comprends que le temps ait semblé interminablement long, dans un bâtiment cerné par des miliciens menaçants. Mais peut-on parler d'un retard, alors qu'ils sont partis par le même vol que mon épouse et les agents de l'ambassade ? L'opération était particulièrement délicate, en raison du risque de voir les assassins, plutôt indifférents au départ des étrangers, s'opposer par la force à celui de la famille d'une politicienne haïe par eux. Plutôt que des critiques, il me semblerait plus juste d'exprimer de l'admiration pour les militaires qui ont préparé et réussi cette difficile opération d'extraction.

Enfin, certains commentateurs ont voulu voir dans l'évacuation de l'orphelinat Sainte-Agathe de Masaka la preuve de notre collusion avec les forces armées rwandaises et le clan Habyarimana. Cet orphelinat ne portait-il pas le prénom de l'épouse du président ? Et n'accueillait-il pas en priorité les enfants de militaires ? Sur le premier point, je me bornerai à remarquer que, dans un pays aussi catholique que le Rwanda, l'usage de prénoms de saints était des plus répandus et Agathe ne renvoyait pas nécessairement à Mme Habyarimana. La Première ministre assassinée portait par exemple le même prénom. Quant aux liens supposés avec les forces armées, je n'en avais jamais eu écho et je ne sais encore si c'était vrai. En réalité, plusieurs enfants qui se trouvaient dans cet orphelinat étaient en instance d'adoption par des familles françaises. Celles-ci multipliaient les fax au ministère et à l'ambassade, relayant les messages des responsables de

l'institution qui disaient être menacés à tout moment d'intrusion d'hommes armés et nous suppliant d'intervenir. Il semble que le Quai d'Orsay nous ait envoyé la liste des enfants en instance d'adoption qui devaient être évacués. J'indique en effet dans un télégramme envoyé le 8 au soir que « Bonne note a été prise de la liste des enfants qui devraient être inclus dans une opération d'évacuation », mais je n'ai pas retrouvé trace du message reçu, sans doute un fax. Lorsque les militaires m'ont dit qu'une intervention était possible, elle a été décidée et tous les enfants sans exception ont été évacués, ainsi que les personnes qui s'occupaient d'eux et voulaient partir. Au total, 97 enfants et 23 adultes. La décision d'emmener tous les enfants, et non les seuls orphelins en cours d'adoption, a été prise par les militaires qui se sont rendus à Masaka. Je n'ai pas souvenir d'avoir été consulté, mais, en toute hypothèse, j'aurais donné mon accord. Je ne vois pas comment nous aurions pu opérer un tri. Certains prétendent que de faux membres du personnel se sont glissés dans le groupe, ce que j'ignore.

5/ Fermeture de l'ambassade

Outre l'évacuation, nous avons dû préparer la fermeture de l'ambassade. La crainte de voir le départ des étrangers perçu comme un abandon m'avait conduit, le 10 avril, à écarter cette hypothèse, sur laquelle j'avais été interrogé par Paris. Mais l'interruption des activités du centre de regroupement des Français marquait la fin de l'opération d'évacuation et l'installation du gouvernement provisoire à l'hôtel des diplomates, très proche de l'ambassade, exposait cette dernière à des tirs. J'ai donc sollicité l'autorisation de fermer le poste. Au sein de la communauté diplomatique, seuls mes collègues belge (à cause de l'opération d'évacuation envisagée par Bruxelles) et russe (ce dernier se ravisant ultérieurement et partant finalement avec nous) avaient alors exprimé l'intention de rester.

La partie la plus éprouvante est revenue au consul qui, comme l'attaché de défense, avait finalement réussi à regagner Kigali,

et aux militaires : ils ont été chargés de reconnaître et de mettre en bière les corps de nos ressortissants, pilotes de l'avion et victimes des assassinats. Toujours douloureux, ce moment l'était d'autant plus que tous étaient des membres connus et appréciés de la communauté française. Nos pensées allaient aussi vers l'épouse de l'un d'entre eux, d'autant plus affectée qu'elle disposait d'un équipement qui lui permettait d'écouter depuis son domicile les échanges au sein de la cabine de pilotage et avait donc suivi en direct les derniers instants de son mari et des passagers. Comme les tragédies s'accompagnent souvent de détails dérisoires ou triviaux, William Bunel fut confronté à un problème inattendu : dans ce pays si instable, l'ambassade avait quelques cercueils en stock, mais en nombre insuffisant. J'ignore la façon dont il a résolu cette macabre équation.

L'autre point, que je mentionne uniquement parce qu'il a donné lieu à des accusations malveillantes nous soupçonnant d'avoir voulu faire disparaître des documents compromettants, concerne la destruction des archives du poste. Il s'agit d'une mesure qui n'avait rien de spécifique à Kigali et s'applique à toutes nos ambassades confrontées à une décision de fermeture. Elle m'avait d'ailleurs été rappelée par télégramme dès le 8 avril. Avant d'évacuer toute ambassade, il convient de préparer les documents qui doivent impérativement être rapatriés, surtout les papiers dont il n'existe pas de double à Paris : essentiellement le registre d'état-civil, les actes notariés et la comptabilité de l'année en cours, les dossiers de succession (s'il y en a), les titres de propriété et les sceaux appelés « Marianne », utilisés pour l'authentification de certains documents. Le reste doit être détruit. Il s'agit notamment de protéger certains interlocuteurs qui, dans la discrétion du bureau d'un diplomate, ont parfois tenu des propos assez différents de leurs déclarations publiques. La capacité des broyeuses de l'ambassade étant insuffisante et les coupures d'électricité les rendant inutilisables, il a fallu brûler un certain nombre de ces documents, ce qui a donné de la visibilité à leur destruction. Alors que l'évacuation menée par les militaires français était en cours, nous avons été informés de la décision de Bruxelles de procéder à une opération comparable. Il nous a été demandé de

contribuer à son bon déroulement, en intervenant notamment auprès des militaires rwandais pour les persuader que cette initiative n'avait pas pour objectif de venir en aide en sous-main au FPR. Dans l'état d'hostilité anti-belge de certains, des difficultés sérieuses étaient à craindre : outre les Casques bleus chargés de la sécurité de la Première ministre et qui avaient été assassinés avec elle, au moins 3 civils belges avaient été tués depuis le 6 avril. Selon certaines rumeurs, le gouvernement provisoire s'appretait à publier une déclaration dénonçant ce projet d'intervention. Nous avons donc fait le maximum pour faciliter cette opération, avec quelques difficultés provoquées en particulier par l'incertitude sur le nombre de soldats belges qui se poseraient sur le sol rwandais (entre 250 et 480, selon les sources). Les variations significatives concernant ce chiffre provoquaient en effet la suspicion de nos interlocuteurs. Lors de nos deux premiers entretiens (moi-même avec le ministre des Affaires étrangères le 9 avril, l'attaché de défense avec le ministre de la Défense le 10), la réaction de l'un comme de l'autre avait été franchement négative. Ce n'est que le 11 que le ministre des Affaires étrangères m'indiquait qu'il n'y avait plus de problème et que les forces armées avaient reçu instruction de coopérer avec le contingent belge. L'arrivée de ce dernier s'est heureusement déroulée sans accroc.

La décision prise le 11 avril de fermer l'ambassade a été effective le 12 au matin. Seuls sont restés ouverts les bâtiments où se trouvaient les personnalités rwandaises, qui ont été évacuées aussitôt après, le 12 dans la journée. À l'arrivée à l'aéroport, après la fermeture de l'ambassade et en me trouvant soudain dans un lieu ultra-sécurisé, tenu par les soldats français, j'ai commis une erreur, convaincu que l'opération d'évacuation était achevée, j'ai quitté Kigali. Je me posais d'autant moins de questions que l'attaché de défense se trouvait dans le même vol. En arrivant à Bangui, un appel de Dominique de Villepin, devenu entretemps directeur de cabinet du ministre, m'informait qu'elle n'était pas terminée (le dernier avion est parti le 14 au matin, la journée du 13 étant consacrée au retrait de nos unités). J'ai aussitôt proposé de retourner sur place, mais cette suggestion n'a pas été retenue et j'ai reçu instruction du cabinet de rester à Bangui.

6/ Dernières missions

Dès le 21 avril, la Résolution 912 réduisait les effectifs de la MINUAR à 270 personnes, un peu plus du dixième de la force initiale. Certes, elle était suivie le 17 mai d'une nouvelle Résolution, la 918, qui élargissait son mandat à la protection des populations civiles et portait en théorie son effectif à 5 500 hommes. Un embargo sur les armes était aussi décidé. En pratique, cette nouvelle MINUAR ne verrait jamais le jour. Ambassades fermées, force des Nations-Unies réduite au minimum : le champ était libre pour une poursuite de la tragédie à huis clos.

Il restait les efforts diplomatiques et le ministère m'a envoyé effectuer plusieurs missions : après un déplacement à Arusha les 4 et 5 mai, il m'a été demandé de me rendre dans les principaux pays limitrophes du Rwanda pour essayer de persuader leurs autorités de peser en faveur d'un arrêt des massacres et des combats, et de la réunion urgente d'une conférence régionale. Presque tous ces pays soutenaient en effet, soit le FPR (Ouganda et Burundi), soit, avant sa mort, le président Habyarimana (Kenya, Zaïre). Seule la Tanzanie, en raison de son rôle de facilitateur, était perçue comme relativement neutre. Dans chacun de ces pays, j'ai été reçu par le chef d'État ou de gouvernement, mais cette tournée régionale n'a rien changé.

À mon retour, dans une note du 13 mai, je soulignais les faiblesses du gouvernement intérimaire qui : « ne peut pas prétendre être le seul interlocuteur du FPR, en raison de sa composition (au moins deux des ministres remplacés, ceux des Affaires étrangères et des Finances, sont encore vivants), de la rupture des équilibres politiques au sein des partis d'opposition qui en font partie et des massacres intervenus dans sa zone. Le Premier ministre qui avait été désigné à Arusha pour diriger le gouvernement élargi (devrait se voir reconnaître un rôle important » et j'ajoutais : « Notre pays doit rester animé par les principes qui ont guidé son action dès l'origine du conflit : refus de la logique de guerre et appui à une solution politique

négociée, soutien aux efforts des pays de la région, au premier rang desquels la Tanzanie, en faveur d'un règlement politique, mobilisation de la communauté internationale en faveur du Rwanda. Les massacres commis depuis le 6 avril devraient nous conduire à ajouter : recherche et châtement des responsables de ces massacres. ». Dans la partie factuelle du rapport, j'insistais sur le fait que « plusieurs de mes interlocuteurs ont mentionné les massacres en zone gouvernementale, qualifiés de génocide ». Cette qualification était reprise deux jours plus tard par M. Alain Juppé, premier dirigeant (après le Pape) à s'exprimer ainsi. Je conclusais en recommandant de recevoir rapidement Faustin Twagiramungu à Paris, ce qui fut fait.

Les 24 et 25 mai, je me trouvais avec Mme Michaux-Chevry à Genève pour la session spéciale de la Commission des droits de l'Homme, au cours de laquelle notre ministre dénoncerait le génocide en cours.

J'ai aussi accompagné M. Philippe Douste-Blazy, alors ministre de la Santé, lors d'un déplacement à la frontière rwandaise, en Tanzanie puis à Goma. En Tanzanie, les cadavres charriés par les rivières témoignaient de l'ampleur des massacres en cours. À Goma, des centaines de milliers de Rwandais avaient franchi la frontière en quelques jours, alors que rien n'était prêt pour les recevoir. Cela s'expliquait par le caractère gigantesque du mouvement, mais aussi par la conviction de certains humanitaires : le FPR étant un « mouvement de libération », il serait accueilli comme tel... Là encore, on ne peut que rendre hommage aux militaires français qui, alors que famine et choléra faisaient rage, ont su très rapidement mettre en place des infrastructures sanitaires, mais aussi se muer en fossoyeurs de masse pour éviter la propagation des épidémies, dans des conditions auxquelles nul ne peut être préparé, quelle que soit son expérience. Ils devaient aussi gérer la situation de centaines d'enfants, souvent très jeunes, qui avaient été séparés de leurs parents dans l'affolement et les bousculades qui avaient suivi des tirs d'éléments du FPR sur les fuyards.

Un Sommet de l'OUA, qui se tenait à Tunis du 13 au 15 juin, offrait encore une chance de chercher une solution pacifique et de faire cesser le génocide, même s'il fallait être bien optimiste pour y croire. Je m'y suis rendu avec cet objectif. Non

seulement les représentants du gouvernement génocidaire étaient sourds à tout argument humanitaire, mais même un sens politique minimum leur faisait défaut et ils ne comprenaient pas que le génocide les privait définitivement de toute chance de se faire entendre de la communauté internationale.

Après l'échec du Sommet de Tunis, le gouvernement français a décidé de lancer l'opération Turquoise.

Là encore, les décisions de nos autorités ont fait l'objet de critiques. Certains ont même pu affirmer que l'objectif prioritaire de Turquoise était d'exfiltrer certains membres du gouvernement intérimaire. Je n'ai pas participé à toutes les réunions et mon témoignage est donc partiel. Mais j'ai constaté personnellement la pression considérable à laquelle a été soumis le gouvernement, accusé d'inaction par les ONG et mis en demeure de prendre une initiative. À mes yeux, Turquoise est avant tout une tentative de répondre à cette pression des ONG. Par ailleurs, je me souviens d'une réunion à laquelle j'ai participé et qui portait sur les modalités de mise en œuvre de Turquoise. Les militaires souhaitaient intervenir à partir de Goma, pour des raisons opérationnelles qui tenaient notamment aux caractéristiques de l'aéroport. Cette option a pourtant été écartée pour des raisons politiques : Goma (au Zaïre) se trouvait juste en face de Gisenyi (au Rwanda) où s'était alors réfugié le gouvernement intérimaire. Intervenir à Goma pouvait donc apparaître comme une façon déguisée de venir en aide à ce dernier. Il fut décidé d'agir à partir de Bukavu, une autre ville zaïroise située plus au sud.

Que certains responsables du génocide aient pu mettre à profit Turquoise pour s'échapper est possible, je l'ignore. Mais que cette opération ait eu pour objectif de les exfiltrer me semble incompatible avec la décision qui fut prise d'intervenir à partir de Bukavu et non de Goma.

Il m'a été demandé de me rendre au quartier Général du FPR, non loin de la frontière avec l'Ouganda. Nous sommes partis à deux, avec Yannick Gérard, nouveau directeur adjoint d'Afrique et jusqu'en août 1993 ambassadeur en Ouganda. Notre mission avait été précédée par un contact parisien avec des émissaires du Front. Après une escale à Kampala, nous

avons pris un véhicule de l'ambassade pour aller jusqu'à Mulindi. Nous espérions y rencontrer Paul Kagame, vrai patron du FPR, mais avons été reçus par Alexis Kanyarengwe, le président nominal du Front. Il nous a écoutés lui expliquer que Turquoise avait un but exclusivement humanitaire, ne visait pas à priver le FPR d'une éventuelle victoire militaire et que nous voulions éviter tout heurt entre militaires français et du FPR. En réponse, il s'est limité à rappeler l'opposition totale du Front à cette opération. Nos suggestions pratiques, telles qu'un entretien ultérieur avec Paul Kagame, des contacts périodiques ou la mise en place d'une liaison permanente, sont restées sans réponse.

Peu de temps après, début juin, j'ai été envoyé à Bruxelles pour rencontrer Faustin Twagiramungu et lui expliquer les objectifs et les limites de l'opération Turquoise qu'il avait critiquée. En effet, s'il n'avait aucune fonction officielle, son poids politique, comme symbole des accords d'Arusha, n'était pas négligeable. Ma mission rwandaise s'est achevée peu de temps après.

Comme je l'ai mentionné en introduction, mon objectif n'est pas de justifier toutes mes décisions, mais de contribuer à la connaissance des faits tels qu'ils se sont déroulés et à la réflexion.

Il me semble néanmoins légitime de verser au dossier une lettre qui m'a été envoyée le 10 juin 1996 par le président Jacques Chirac. Cette lettre, au ton très personnel, portait essentiellement sur mon action en Bolivie, pays auquel le président prêtait un grand intérêt. Il ajoutait cependant le propos suivant : « Je sais que vous avez servi auparavant, dans des conditions difficiles, au Rwanda dans une période particulièrement troublée et pénible. Je sais quelle fut l'importance de votre rôle au moment de l'évacuation de nos ressortissants et au moment où nous décidâmes une action d'ampleur afin d'interrompre le génocide qui frappait alors ce pays. »

* * * * *

Au moment d'achever ce texte, il ne me semble pas inutile de reprendre les termes de mon rapport de fin de mission, rédigé en août 1994.

Je soulignais que les années 1993-1994 avaient été marquées par la tentative de passer d'un équilibre ethnique régional (avec, schématiquement, le Burundi dominé par les Tutsi et le Rwanda par les Hutu) à un nouveau partage au sein de chaque pays, avec l'élection de Melchior Ndadaye d'un côté et les accords d'Arusha de l'autre. Cette recherche d'une évolution avait échoué. Je terminais ainsi : « Les événements survenus au Rwanda depuis avril 1994 sont un échec pour notre politique, qui visait à la réconciliation par la mise en œuvre des accords d'Arusha. Ils ont aussi illustré la justesse de notre conviction : les problèmes du Rwanda ne pouvaient pas connaître de solution militaire durable et le coût en serait exorbitant. Cet échec est d'abord celui des Rwandais. Il est aussi celui des pays amis du Rwanda qui avaient investi beaucoup d'efforts pour le succès d'Arusha, de l'Église catholique, des Nations-Unies qui, reflétant l'indifférence de la communauté internationale, se sont toujours contentées de demi-mesures : des observateurs à la frontière ougandaise qui n'observaient rien, une force sur le terrain calculée au plus juste, avec un mandat la privant de toute capacité dissuasive, ramenée à un nombre quasi symbolique après la mort de dix Casques bleus belges. »